

—

La banque des collectivités renouvelle son Conseil d'administration : Marie Ducamin élue Présidente et Sacha Briand Vice-président

—

Réuni le mardi 23 mai 2023, le Conseil d'administration de l'Agence France Locale - Société Territoriale (l'AFL-ST)¹ a nommé à sa présidence Mme Marie Ducamin, maire de Saint-Jacques-de-la-Lande et vice-présidente de Rennes Métropole depuis 2020. Mme Ducamin remplace à cette fonction Mme Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg. Sacha Briand, Vice-président aux finances de la Métropole de Toulouse est réélu Vice-président. Ces nominations font suite à la nomination par l'Assemblée générale d'un nouveau Conseil d'administration, le précédent étant parvenu au terme de son mandat.

Marie Ducamin, un parcours au service de l'action publique dans ses multiples facettes

Marie Ducamin - 56 ans - est Maire de la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande depuis 2020, après avoir exercé les fonctions d'adjointe à l'éducation puis à l'urbanisme entre 2008 et 2020. Elue au sein du Conseil métropolitain de Rennes Métropole depuis 2014, elle en est Vice-présidente déléguée aux finances et à la commande publique depuis 2020.

Elle occupe en outre des responsabilités supplémentaires : Vice-présidente de l'office de logement social Archipel Habitat, et administratrice de Trajectoires, société des transports de la Métropole rennaise. Elle occupe aussi les fonctions d'administratrice de l'Association des Maires d'Ille-et-Vilaine.

Diplômée de l'Institut de démographie de Paris, Marie Ducamin a mené toute sa carrière dans la fonction publique. Professeure agrégée d'histoire-géographie, elle a enseigné à tous les niveaux de l'enseignement secondaire, dans plusieurs établissements d'Ille-et-Vilaine mais également en Côte-d'Ivoire.



Sacha Briand réélu Vice-Président du Conseil d'administration

Marie Ducamin devient la deuxième femme Présidente du Conseil d'administration de l'AFL-ST, et succède à cette fonction à Pia Imbs.

« Je suis honorée de cette nomination et de la confiance témoignée par les membres du Conseil d'administration. L'AFL est un outil qui renforce la capacité de toutes les collectivités

¹ L'AFL-ST est la compagnie financière holding 100% détenue par les collectivités et qui détient à plus de 99,99% l'AFL, établissement de crédit spécialisé.



Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 8104

à s'administrer librement dans un mécanisme conjuguant solidarité et performance sur les marchés. La multiplication du nombre de ses membres au cours du précédent mandat montre son utilité pour le monde local et je suis fière de contribuer à la poursuite de cette croissance, dans la continuité du mandat de ma collègue Pia Imbs dont je salue l'investissement » confirme Marie Ducamin.

Sacha Briand demeure Vice-président de ce Conseil d'administration et préside également le Conseil de surveillance de l'établissement de crédit. Il continue à mettre au service de la banque des collectivités son expertise en matière financière acquise dans l'exercice des mandats de Vice-Président de Toulouse Métropole en charge des Finances, et d'adjoint au Maire de Toulouse, chargé des finances, des élections et de la modernisation de l'action publique depuis 2014.

« C'est avec joie que j'entame ce deuxième mandat de Vice-Président, avec à l'esprit la volonté de poursuivre la construction de cet outil unique, à la main des collectivités, qui a su démontrer au cours du précédent mandat sa nécessité pour renforcer le pouvoir d'agir des collectivités. », confirme-t-il.

Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST et Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL, ont salué cette double nomination qui s'inscrit « dans la continuité de l'héritage des fondateurs et en particulier de Jacques Pélissard, qui ont souhaité une banque totalement pilotée par et pour les collectivités ».

Un Conseil d'administration rassemblant tous les types de collectivités

Le Conseil d'administration de l'AFL-ST détermine les orientations stratégiques de l'activité de la Société et du Groupe AFL, et veille à leur mise en œuvre. Il procède à l'arrêté des comptes et s'assure du respect des obligations qui incombent à la Société notamment en matière de contrôle interne et de suivi des risques. Il fixe les conditions d'entrée au capital de l'

Le nouveau Conseil d'administration se compose comme suit :

- Mme Marie Ducamin, Présidente [**Nouvel administrateur**],
- M. Sacha Briand, Vice-Président,

Pour le bloc régional :

- Région Occitanie, représentée par M. Stéphane Bérard, Conseiller régional,
- Région Pays de la Loire, représentée par M. Didier Reveau, Conseiller régional,
- Région Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mme Sandrine Derville, Vice-présidente en charge des finances, de l'administration, de la modernisation et de l'ouverture de l'action publique [**Nouvel administrateur**],

Pour le bloc départemental :

- Département de l'Essonne, représenté par M. Nicolas Samsoen, Vice-président en charge des finances et de l'efficacité des politiques publiques,
- Département de la Savoie, représenté par M. Luc Berthoud, Vice-président délégué habitat, cohésion sociale et insertion,

Pour le bloc communal - collectivités de 10 000 habitants et plus :

- Métropole de Lyon, représentée par M. Bertrand Artigny, Vice-président en charge des finances,
- Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, représentée par M. Bernard Bienvenu, premier Vice-président en charge du service aux communes et à la déconcentration,



Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 8104

- Métropole du Grand Nancy, représentée par M. Pierre Boileau, Vice-président en charge des relations avec les territoires voisins,
- Communauté d'agglomération de la Roche-sur-Yon, représentée par M. Luc Bouard, Président [**Nouvel administrateur**],
- Métropole Aix-Marseille-Provence, représentée par M. Didier Khelfa, Vice-président délégué au budget, aux finances, à la stratégie financière, à la contractualisation avec l'Etat et les collectivités [**Nouvel administrateur**],

Pour le bloc communal – collectivités de moins de 10 000 habitants :

- Commune de Mareau-aux-Prés, représentée par M. Bertrand Hauchecorne, Maire,
- Commune de Buschwiller, représentée par Mme Christèle Willer, Maire [**Nouvel administrateur**],
- Commune de Muzy, représentée par M. Bernard Andrieu, Conseiller Municipal, membre de la Commission des Finances [**Nouvel administrateur**].

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



Contact presse

Lucille SIMON – Responsable de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr – 04 69 84 8104